



LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

CARTE D'IDENTITÉ

> Domaine : Sciences, Technologies, Santé

> [En formation continue](#)

> En alternance

- Contrat d'apprentissage

- Contrat de professionnalisation

- Mensuel : 2 à 3 semaines par mois en entreprise

> Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)

> [Accessible aux personnes en situation de handicap](#)

> [60 crédits ECTS](#)

> 1 année

📍 Brioux-sur-Boutonne/La Rochelle

> En partenariat avec



CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/>

CONTACT

Site Sciences et Technologies

Avenue Michel Crépeau

17042 La Rochelle cedex 1

Téléphone : +33 (0)5 46 45 82 59

Web :

Courriel : contact_sciences@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable

“ La licence professionnelle Optique professionnelle vous apportera des connaissances en optométrie (mesure de l'acuité visuelle, maîtriser le fonctionnement des instruments d'optiques de l'opticien), en contactologie (savoir proposer conseiller et guider dans un choix en lentilles de contact, connaître les méthodes de détection et d'analyse) ou encore de répondre aux problématiques et à l'accompagnement de personnes ayant des critères de basse vision. Ces enseignements sont complétés par des techniques de commercialisation et de ressources humaines afin que vous puissiez, à l'issue de la formation vous insérer dans le monde professionnel. Vous pouvez aspirer à devenir opticien spécialisé en optométrie et contactologie en magasin d'optique par exemple.



Marc Jeannin

✓ ADMISSION

> Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 : diplôme national validant deux années d'études supérieures dans un domaine de formation compatible (Bac +2 scientifique, notamment en optique...)

> Comment candidater ?

La sélection des candidats est réalisée sur dossier.

Vous souhaitez [candidater en Licence professionnelle](#)

Les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique qui convoque les candidats dont les dossiers ont été favorablement sélectionnés à un entretien. Lors de l'entretien, les candidats exposent leur motivation.

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars et d'informer le Pôle alternance (05.16.49.65.65 ou alternance@univ-lr.fr) de l'avancement de vos démarches.

📄 PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

> Basse vision - Sciences de la vie

- Anatomie
- Basse vision
- Neurophysiologie - pharmacopée

> Contactologie 1

- Lentilles souples

> Contactologie 2

- Chimie des matériaux pour l'optique et vieillissement
- Lentilles rigides et techniques

> Expérience professionnelle

- Missions en entreprise (Alternants)
- Stage (12 semaines) (Initial)

> Formation générale

- LV1 Anglais
- Outils numériques pour l'optique

> Optique de base

- Instrumentations
- Optique

> Optométrie 1

- Réfraction objective
- Réfraction subjective
- Tests préliminaires

> Optométrie 2

- Pathologies

- **Problèmes accommodatifs**
- **Vision binoculaire**

> **Projet tuteuré**

- **Projet tutoré (Alternants)**
- **Projet tutoré (Initial)**

> **Techniques de commercialisation et ressources humaines**

- **Techniques de commercialisation et ressources humaines**

> **Règlements et programmes**

↓ RÉGLEMENT DES ÉTUDES LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE
https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/lru_re_2024_licence_professionnelle_optique.pdf

↓ Règlement des examens et des certifications professionnelles
https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2024_reglement_des_examens.pdf

↓ CALENDRIER ALTERNANCE https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/calendrier-alternance_optique.pdf

ET APRÈS

> **Poursuite d'études**

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle directe.

> **Secteurs d'activité**

- Commerce, distribution
- Santé, paramédical

> **Métiers**

- Opticien.ne spécialisé.e en contactologie et en basse vision
- Responsable technico-commercial
- Assistant.e dans un cabinet d'ophtalmologiste ou en centre basse vision
- Métiers de la production des appareillages et des verres

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 27 mars 2025 15h32min